chiffres n'ont pas été inventés par un ordinateur, monsieur l'Orateur, ils se fondent sur la réalité.

D'après la Commission royale d'enquête sur la situation et les perspectives économiques à Terre-Neuve, bien qu'on prévoie une hausse des revenus réels dans la province, les possibilités d'atteindre l'objectif souhaitable en matière de logement en 1975 ou en 1980 semblent sombres, compte tenu de l'économie de la province, des conditions financières prévues, de l'importance de l'industrie de la construction domiciliaire et de la qualité des programmes existants des organismes privés et publics.

La société de logement de Corner Brook, à Terre-Neuve, a fait un relevé des conditions du logement dans cette région. On ne s'est pas servi d'ordinateur électronique, mais on a effectivement visité les maisons. On a relevé des cas spéciaux où 8, 9, 10 et même 11 personnes vivaient dans deux pièces. Ce sont des cas pris au hasard. Les rapports sur les cas d'espèce révèlent que les appartements sont pleins de blattes; les enfants sont toujours malades en raison de l'encombrement; bien des demeures n'ont ni eau courante ni toilettes, et nombre d'entre elles présentent des risques d'incendie. En fait, d'après ces rapports, certaines chambres à coucher et salles de bains n'auraient pas de fenêtre et une maison ne conviendrait pas à des humains. Les occupants de ces maisons sont des Canadiens, eux aussi, monsieur l'Orateur. Ce sont des Terre-Neuviens, mais aussi des Canadiens. Qu'attendons-nous? Le gouvernement a promis des chances égales pour tous, sans égard à l'endroit qu'ils habitent. Qu'est-il advenu de cette promesse?

Le nombre des mises en chantier à Terre-Neuve, pendant les premiers quatre mois de 1969, a été de 17.8 p. 100 inférieur à celui de 1968. Cette année, pendant le mois d'avril, il n'y a eu dans la province que 48 mises en chantier de maisons, en comparaison de 118 l'année précédente. Ces chiffres englobent toutes les régions urbaines de plus de 10,000 âmes. L'activité de la construction domiciliaire à Terre-Neuve cette année est inférieure à celle de 1968 et inférieure au niveau général dans les trois autres provinces altantiques.

Une commission royale d'enquête sur les conditions et les coûts de l'habitation à Terre-Neuve a signalé que c'est dans notre province qu'on trouve les frais de construction les plus élevés, le plus faible rendement de la maind'œuvre et le plus faible niveau de revenu; de tous les Canadiens, c'est le Terre-Neuvien qui a le moins de chances de devenir propriétaire d'une maison. A vrai dire, celui qui gagne moins de \$8,090 par année a peu de chances de jamais posséder une maison. A

Terre-Neuve, il y a moins de maisons pour la population que dans les autres provinces du Canada. Nos maisons sont bondées. Il nous faudrait 7,500 habitations de plus. Nous aurons beaucoup de peine à les obtenir en raison du coût élevé de la construction et des salaires modestes des gens. A vrai dire, il est difficile de savoir qui pourrait les construire.

Afin de remédier à la situation, nous devrons réduire le coût des services, simplifier les méthodes d'enregistrement, abaisser les frais de production et d'aménagement des terrains. Aménageons donc les terrains, monsieur l'Orateur. Cessons nos études. Entreprenons certains programmes d'aménagement urbain. Retirons le programme de rénovation urbaine de Terre-Neuve de la corbeille à papier. J'aimerais en particulier parler d'un projet de rénovation urbaine de ma région, celui de Corner Brook. Le maire le qualifie d'opération frustration. Dix années se sont écoulées, le projet n'est pas encore mis en œuvre et rien n'indique qu'il le sera. Débarrassons-nous de nos grands principes bureaucratiques et mettons-nous à la tâche. Oublions la culture pour un moment et faisons bénéficier de programmes d'aménagement urbain ceux qui sont vraiment déshérités. Montrons un peu de cette décence élementaire dont nous nous glorifions tant.

Qu'adviendra-t-il des vieillards, monsieur l'Orateur, qui ne peuvent se débrouiller, qui ne déménageront pas à Toronto, Montréal ou Vancouver, et qui sont abandonnés sans moyen de subsistance. Ne sont-ils pas des Canadiens aussi? Les experts ont-il pensé à eux lorsqu'ils ont déterminé les besoins en matière d'habitation? Une crise a sévi dont le gouvernement n'a pas été conscient. Il existe un besoin aigu d'habitations pour les personnes âgées et il faudrait prendre des mesures d'urgence pour le combler. Je répète ma question, monsieur l'Orateur: qu'adviendrat-il de ces gens qui forment 20 p. 100 de notre population? Ce sont là les questions fondamentales dont le gouvernement est évidemment inconscient. Ce sont là les questions de pain et de beurre (nuts and bolts) dont a parlé l'ancien ministre chargé de l'habitation. Frustré dans ses efforts, il a jugé bon de quitter ses collègues à la noix (bolt from the nuts).

## o (5.40 p.m.)

Le logement joue un rôle important dans toute expansion économique. Il est clair qu'un logement convenable exerce une influence bénéfique sur le bonheur de l'homme, sa santé, ses études, sa mobilité et sa capacité de travail. Ne pas tenir compte de l'importance du logement lorsqu'on étudie les questions de développement, c'est méconnaître un élément important de la croissance économique. Les